

# 5<sup>ème</sup> Tour du Canton de Podensac



Samedi 27 & Dimanche 28 JUIN 2015

Ouvert aux 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> & 3<sup>ème</sup> catégories



## Samedi 27 juin

**Prologue - 2,2 km**

CLM individuel  
SOULIGNAC

**Etape 1 - 82 km**

Course en ligne  
VILLENAVE de RIONS / VILLENAVE de RIONS

## Dimanche 28 juin

**Etape 2 - 15 km**

CLM par équipe  
CÉRONS / CÉRONS

**Etape 3 - 92 km**

Course en ligne  
CÉRONS / CÉRONS

avec le soutien de...







## ***Le Mot de l'Organisateur***

---



« Bonjour,

*Depuis la création du club en 2006 ce dernier a vraiment pris son essor depuis 7 ans, grâce aux membres du bureau, aux coureurs, aux randonneurs et vététistes qui nous représentent sur les randonnées cyclo, vtt et les courses ; il ne faut pas non plus oublier les bénévoles (conjointes, parents, amis...) qui nous aident lors de nos manifestations.*

*Après le succès de la dernière édition en 2014, nous reconduisons pour 2015 le projet d'une belle course par étapes en l'ouvrant une nouvelle fois aux 3<sup>ème</sup> catégories. Cet événement ne serait pas possible sans l'aide du Conseil Général, de la Communauté De Communes de PODENSAC, de l'Ufolep, de la municipalité de PORTETS et de certaines communes de la CDC qui nous ont apporté leur soutien. Nous espérons que ce Tour rencontrera un engouement encore plus grand que son prédécesseur.*

*Cette organisation est très lourde, et pour un club modeste comme le nôtre c'est une lourde charge, mais également une immense fierté pour tous les bénévoles et membres du club.*

*Je vous souhaite une bonne course, respectez le code de la route et vos adversaires. »*

**Michel COUSSEAU**

Président du Guidon Portésien





## **Règlement de l'épreuve**

I – Les statuts et règlements nationaux et régionaux du cycloport UFOLEP en vigueur sont applicables à l'ensemble des participants du Tour de La Communauté de Communes de Podensac (ou « Tour du Canton de Podensac »). En conséquence, les règles suivantes devront être appliquées :

- Le port du casque à coque rigide est obligatoire.
- Les oreillettes (ou tout autre moyen de radiocommunication) sont interdites.
- Les concurrents s'engagent à respecter le code de la route en **circulant sur le côté droit de la chaussée** et à laisser la priorité aux motos et aux véhicules de course.
- Tout abandon devra être signalé aux commissaires.
- Tout concurrent contraint à l'abandon sur incident mécanique sauf crevaison, ou sur chute, lors d'une étape ne pourra participer à (aux) l'étape(s) suivante(s). **Un concurrent distancé se trouvant à plus de 10 minutes du peloton se verra demander par la voiture balai de rendre son dossard et ne sera plus couvert en course.** Il ne sera pas possible pour lui de prendre le départ de l'étape suivante, sauf décision de repêchage de la part des commissaires.

II – Le Tour du Canton de Podensac est une épreuve cycliste UFOLEP par étapes organisée sur 2 jours les 27 et 28 Juin 2015 réservée aux coureurs **UFOLEP de 1<sup>ère</sup> 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> catégorie uniquement.** Ces coureurs devront constituer des équipes de 5 participants au maximum, plus un directeur sportif. Le nombre total de coureurs inscrits ne pourra dépasser les 200. Une voiture suiveuse par club sera autorisée lors des étapes en lignes. Les voitures suiveuses suivront un ordre déterminé par les commissaires à l'issue de l'étape précédente, reprenant l'ordre du classement général par équipe. Les voitures suiveuses seront également autorisées lors des CLM. Elles ne devront pas abriter leurs coureurs. **Aucune modification de l'équipe ne sera possible durant la semaine précédant le départ de l'épreuve.**

III – Le Tour du Canton de Podensac se tiendra en quatre étapes organisées les Samedi 27 et Dimanche 28 Juin 2015 :

- le Samedi 27 : CLM Individuel de 2,2 km le matin, course en ligne de 82 km l'après-midi
- le Dimanche 28 : CLM par équipe de 15 km le matin, course en ligne de 92 km l'après-midi

Chaque concurrent devra impérativement émarginer la feuille de départ avant le départ de chaque étape, faute de quoi il ne pourra pas prendre le départ.

IV – Les équipes incomplètes pourront être mixtes et accueillir des coureurs d'autres clubs afin d'être complètes, à la condition que chaque équipe comporte **au moins 3 coureurs du même club.** Il sera possible pour un même club d'engager **au maximum** une deuxième équipe s'il reste des places disponibles. Il ne sera pas possible pour un coureur **de compléter une équipe incomplète si une équipe de son club est déjà engagée.** Il est impératif que tous les participants d'une équipe, mixte ou non, **portent un maillot identique.**

V – L'engagement par personne se monte à 32€, **soit 160€ pour une équipe complète. Il sera également demandé deux chèques de caution de 50€ chacun (50€ + 50€) par équipe pour les transpondeurs et les radios, chèques qui seront rendus une fois les transpondeurs et les radios remis.** Les engagements se font par retour postal de la grille d'engagement figurant dans ce dossier, accompagnée d'un chèque du montant correspondant, libellé à l'ordre du Guidon Portésien. Les engagements doivent être renvoyés avant le 14 Juin 2015 à :

**M. COUSSEAU Michel**  
**« Tour du Canton de Podensac »**  
**8 Grand Rue**  
**33640 PORTETS**

Les engagements seront fermes et définitifs. Il sera possible de réserver un plateau repas, à régler avec les engagements, au tarif de 12€ par personne. **Les chèques d'engagement seront encaissés en cas de désistement de l'équipe.**

VI – Le dépannage par voiture suiveuse du club sera possible à **droite de la chaussée uniquement.** Le coureur sollicitera l'aide de sa voiture suiveuse en se plaçant sur le bas-côté droit. Il sera également possible de se ravitailler à la voiture suiveuse mais celle-ci ne pourra en aucun cas se porter à la hauteur du peloton pour effectuer le ravitaillement. Pour cela, la voiture suiveuse pourra se porter en tête de cortège des voitures. Une voiture d'assistance neutre couvrira les éventuelles échappées si leur avance par rapport au peloton est suffisante (supérieure à 1 minute 30 secondes). Les voitures suiveuses devront se conformer aux ordres du directeur de course, transmis par CB. Si un concurrent, pour raison mécanique ou fait de course, est lâché du peloton, sa voiture suiveuse pourra remonter le cortège et ramener jusqu'à avoir repris sa place dans le cortège. Le coureur aura alors à sa charge de remonter les voitures restantes.

VII – **Les voitures des directeurs sportifs devront être munies d'une CB. Chaque équipe devra fournir sa propre CB. Pour les équipes ne disposant pas d'une CB, quelques appareils pourront être loués, merci pour cela de contacter le club.**

VIII – Les deux dossards (possibilité de n'en porter qu'un pour le CLM individuel) seront fournis sans épingles, à chaque directeur sportif, contre les licences et cartes cycloport des membres de son équipe, dûment homologuées. Les dossards seront **à retirer impérativement le vendredi 26 au soir par le directeur sportif contre l'ensemble des licences et cartes cycloport de son équipe, à la salle polyvalente de Portets de 18h à 20h.**

IX – Pour le contre-la-montre individuel, les heures de départ seront communiquées au préalable via le site Internet du club (<http://www.guidonportesien.fr>) à partir du 17 Juin 2015, après tirage au sort aléatoire entre tous les participants inscrits. Lors du CLM, le port du casque aérodynamique et l'utilisation de matériel spécifique à la discipline (vélo et roues) sont autorisés. Tout participant se présentant après l'heure de départ prévue, se verra attribuer le temps qu'il effectuera sur le parcours, majoré de son retard. Les départs seront donnés à compter de 9h00 précise, et échelonnés toutes les 1 minute. **Le coureur devant se présenter sur la ligne 5 minutes avant l'heure prévue de son départ.**

X – Les écarts de temps au CLM par équipe ne seront pas plafonnés. Le temps de l'équipe sera pris sur le 3<sup>ème</sup> coureur. Les coureurs lâchés se verront crédités de leur temps réel.

XI – Le classement général se fera au meilleur temps cumulé sur l'ensemble des étapes. Les temps et places seront mesurés par transpondeur électronique. En cas d'égalité de temps entre plusieurs concurrents, le classement se fera au bénéfice de celui qui aura réalisé le meilleur classement sur la dernière étape. Un classement général au temps sera fait pour les trois catégories. Un maillot distinctif sera attribué au leader du classement de chaque catégorie.

XII – Un classement des « points chauds » sera effectué par addition de points aux 3 premiers de chaque point du parcours des étapes en ligne comptant pour les points chauds (par ordre : 5, 3, et 1 point). En cas d'égalité, les coureurs seront départagés par le nombre de premières places aux différents points chauds, puis par le nombre de deuxièmes places, puis de troisièmes places. Si des coureurs demeureraient ex-æquo, le classement général servirait alors à les départager. Un maillot distinctif récompensera le vainqueur de ce classement.

XIII – Un classement « meilleur grimpeur » sera effectué par addition de points aux 3 premiers de chaque point du parcours des étapes en ligne comptant pour les meilleurs grimpeurs (par ordre : 5, 3, et 1 point). En cas d'égalité, les coureurs seront départagés par le nombre de premières places aux différents classements intermédiaires, puis par le nombre de deuxièmes places, puis de troisièmes places. Si des coureurs demeureraient ex-æquo, le classement général servirait alors à les départager. Un maillot distinctif récompensera le vainqueur de ce classement.

XIV – Un classement général par équipe sera déterminé par l'addition des trois meilleurs temps individuels de l'équipe à chaque étape. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs. Une équipe finissant l'épreuve avec moins de trois coureurs ne pourra prétendre au classement par équipe.

XV – Les maillots distinctifs de chaque catégorie seront remis à l'issue de chaque étape, les autres maillots seront eux remis à l'issue de chaque étape en ligne. **La présence au protocole de remise des récompenses est obligatoire pour tous les lauréats.**

XVI – Tout cycloportif estimant avoir subi un préjudice durant une étape sera en droit de déposer, après l'arrivée, une réclamation auprès des commissaires : soit oralement dans le quart d'heure suivant l'affichage des résultats, soit par écrit après l'affichage des résultats dans un délai de 48 heures. La réclamation écrite devra être adressée au responsable de la commission départementale.

XVII – Tout jet de déchet (emballages notamment) d'un cycloportif sur la voie publique constaté par un commissaire de course entrainera pour le dit cycloportif une **pénalité de 30 secondes.**

XVIII – Tout cycloportif pourra être l'objet d'un contrôle anti-dopage à l'issue de chaque étape, dans une salle prévue à cet effet.



## Détail des étapes

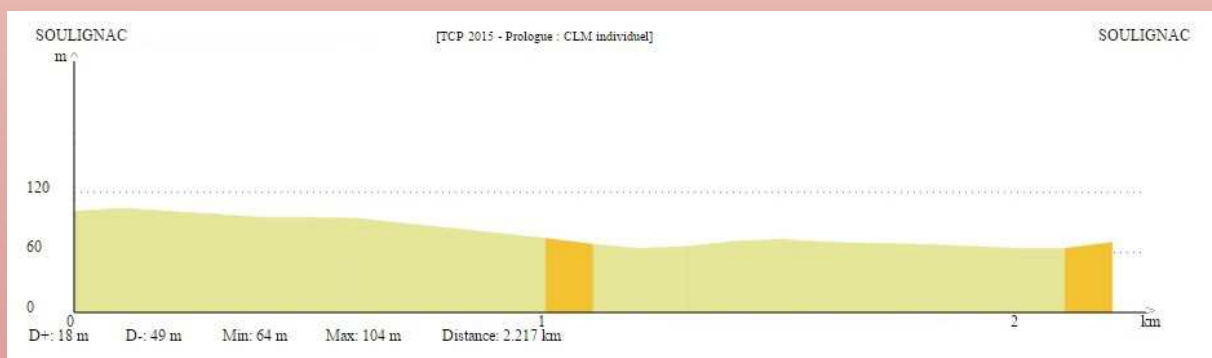
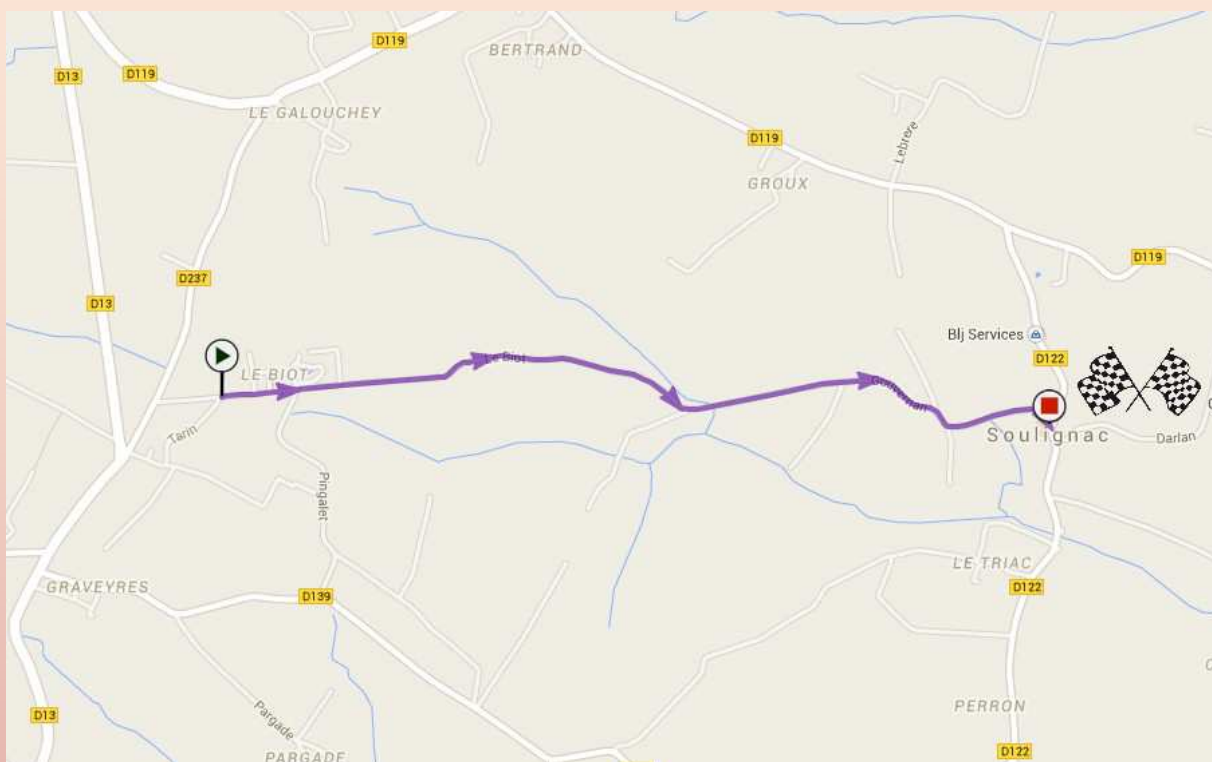
### PROLOGUE CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL LE BIOT / SOULIGNAC

**SAMEDI 27 JUIN**

1<sup>er</sup> départ : 9h00

Départs toutes les 1 minutes

**⚠ ATTENTION ⚠**  
**Route fermée à la circulation**  
**Voiture suiveuse non autorisée**



#### ROUTAGE

DEPART du lieu-dit « Le Biot » en direction du centre de Soulignac  
ARRIVÉE au centre de Soulignac

#### KILOMÉTRAGE

0  
2,2

# VILLENAVE DE RIONS / VILLENAVE DE RIONS 82 km

**SAMEDI 27 JUIN**

Départ 15h00



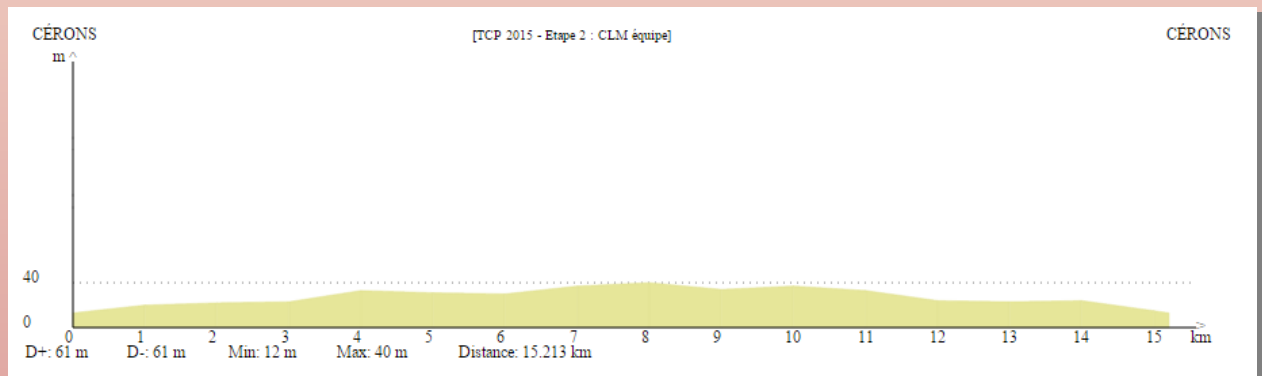
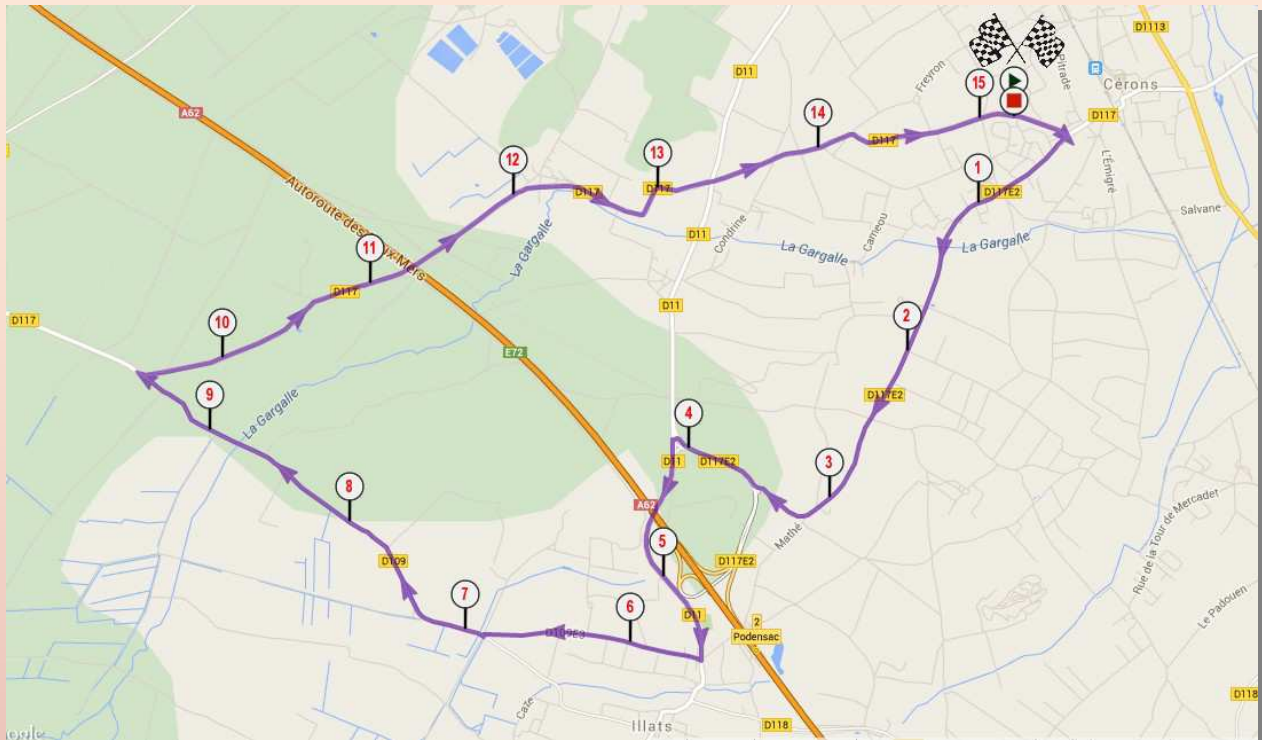
ROUTAGE	KILOMÉTRAGE
Départ <i>Villenave-de-Rions</i> Bourg sur D237	0
Couper D13 - Continuer sur D139	2
<i>Escoussans</i> - à Gauche sur D11	6,3
<i>Targon</i> - Continuer sur Rue du Manoir	12,1
A gauche sur Allée d'Amour	12,5
A droite sur Rue des Écoles	12,8
A gauche sur Rue de Thuir - Route de <i>Bordeaux</i> D238	12,9
Continuer à gauche sur Route de <i>Sauveterre</i> D671	15,6
<b>MEILLEUR GRIMPEUR N°1 « Sainte Marie »</b>	<b>16</b>
<i>La Sauve</i> - à droite sur Rue d'Espiet D239	18,5
A droite sur Route de <i>Blésignac</i> D140	19,5
<i>Blésignac</i> - A gauche sur Route du Temple D11E1	22,9
<b>MEILLEUR SPRINTER N°1 Daignac</b>	<b>26</b>
<i>Daignac</i> - Continuer à droite sur D239	26,1
A droite sur D128	27,8
Couper D11 - Continuer sur D128	28,5
<i>Guillac</i> - A droite sur D122	29
<b>MEILLEUR SPRINTER N°2 Faleyras</b>	<b>32,5</b>
<i>Faleyras</i> - A gauche sur D140	32,6
A droite sur D19E3	34,7
<i>Romagne</i> - A droite sur D19E4	35,6
<b>MEILLEUR GRIMPEUR N°2 Cimetière de Romagne</b>	<b>36,5</b>
Continuer sur D19E4	37,3
<i>Bellebat</i> - A gauche sur D671	38,6
Rond-point en face sur D671	39,5
<i>Saint-Genis-du-Bois</i> - A droite sur D119	44,7
<i>Coirac</i> - Continuer à droite sur D119	46
A gauche vers <i>Cantois</i> D19	51,2
<b>MEILLEUR SPRINTER N°3 Sortie de Cantois</b>	<b>52,7</b>
<i>Arbis</i> - A droite sur D139	54
Continuer sur D139	54,1
A gauche direction <i>Cadillac</i> D11	56,7
A droite sur D120	58,2
A droite direction <i>Targon</i> D13	61,7
<b>MEILLEUR GRIMPEUR N°3 Monastère du Broussey</b>	<b>61,9</b>
Continuer sur D13	62,5
A droite direction <i>Escoussans</i> D139	64,1
A gauche sur D122	66,6
<i>Soullignac</i> - Continuer à droite sur D122	67,8
A gauche sur D119	68,3
<b>MEILLEUR GRIMPEUR N°4 Groux</b>	<b>69</b>
A droite route de <i>Targon</i> D237	69,8
A gauche sur D237E1	71,5
Tout droit sur D140	71,8
A gauche direction <i>Capian</i> D13	74,5
<b>MEILLEUR GRIMPEUR N°5 Capian</b>	<b>75,4</b>
<i>Capian</i> - A droite sur D119	75,9
A gauche sur D120	76,7
A gauche sur route de <i>Targon</i> D237	79,9
<b>Villenave-de-Rions - ARRIVÉE</b>	<b>81,5</b>



## CONTRE-LA-MONTRE PAR EQUIPE CÉRON S / CÉRON S DIMANCHE 28 JUIN

1<sup>er</sup> départ : 9h00 - Départs toutes les 3 minutes - **TEMPS PRIS SUR LE 3<sup>ème</sup> COUREUR**

Possibilité de voiture suiveuse (seule la partie droite de la chaussée est autorisée)



### ROUTAGE

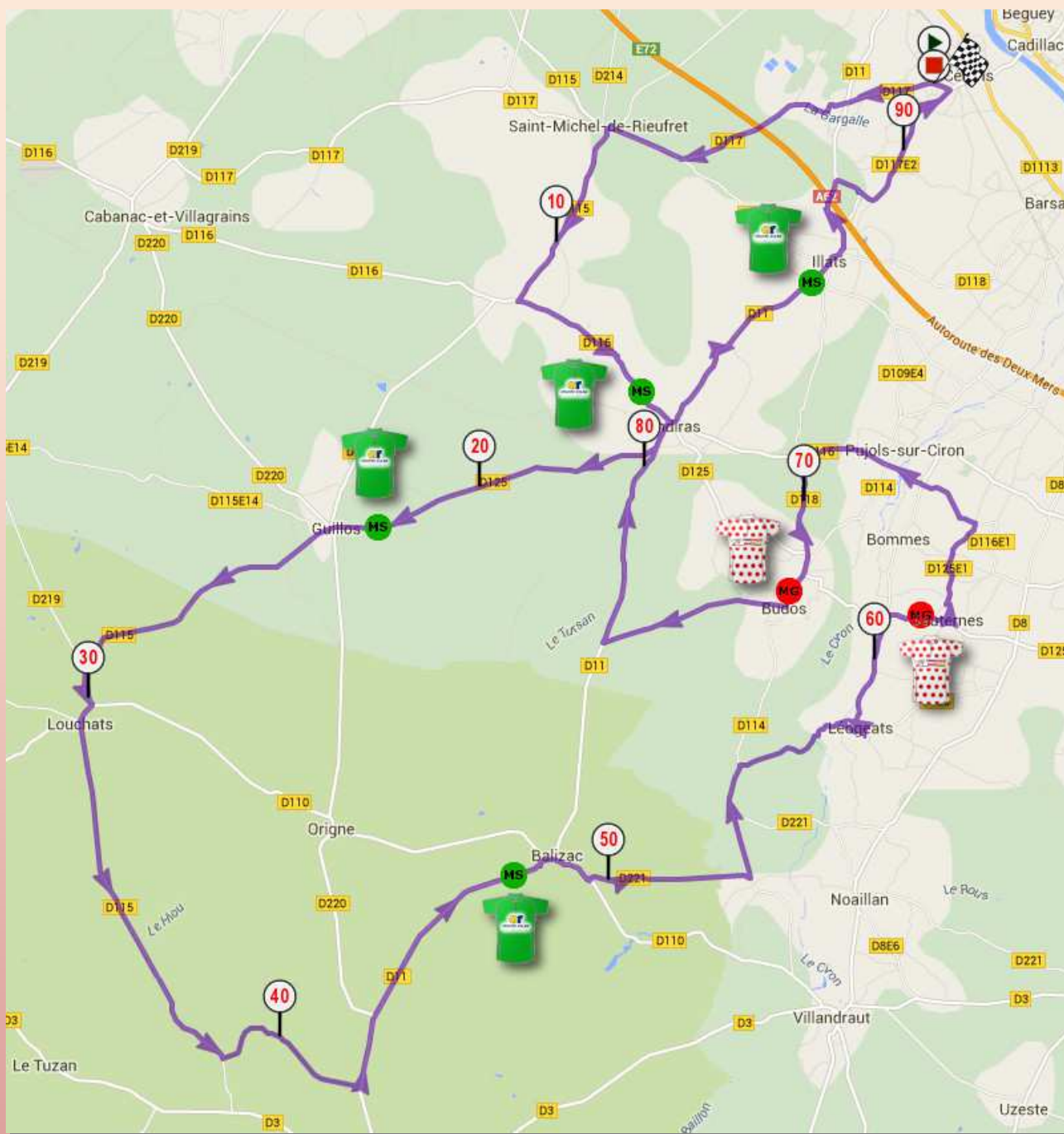
DEPART sur D117 devant la salle polyvalente « Robert Peyronnin »  
 A droite sur D117E2 à la sortie d'autoroute  
 A gauche sur D11 direction « Illats »  
 A droite sur D109E3  
 ATTENTION ! gauche/droite sur D109  
 A droite toujours sur D109  
 A droite sur D117 direction « Cérans »  
 ARRIVÉE D117 devant la salle polyvalente « Robert Peyronnin »

### KILOMÉTRAGE

0  
 3,5  
 4,1  
 2,9  
 6,8  
 7,2  
 9,5  
 15,2

# CÉRON S / CÉRON S 92 km DIMANCHE 28 JUIN

Départ 14h30



ROUTAGE	KILOMÉTRAGE
Départ sur D117 devant terrains de sport direction Saint-Michel-de-Rieufret	0
A droite sur D117	5,7
En face au rond-point	7,3
<i>Saint-Michel-de-Rieufret</i> - à gauche route de <i>Landiras</i> D115	7,4
A gauche direction <i>Landiras</i> sur D116	11,4
<b>MEILLEUR SPRINTER N°1 Landiras</b>	<b>14,2</b>
<i>Landiras</i> - à droite sur D11	15,6
A droite sur D125	16,4
<b>MEILLEUR SPRINTER N°2 Guillos</b>	<b>22</b>
Continuer tout droit sur D125	22,1
<i>Guillos</i> - Continuer sur route de <i>Louchats</i> D115	23,2
Continuer à gauche sur D115	29,4
A droite sur D110	30,2
<i>Louchats</i> - Au rond-point direction <i>Saint-Symphorien</i> D115	30,6
A gauche vers " <i>Le Pudan Est</i> "	38,4
A gauche sur D11	42
<b>MEILLEUR SPRINTER N°3 Balizac</b>	<b>47,6</b>
<i>Balizac</i> - A droite sur D110	48,7
A gauche sur D221	49,6
A gauche direction <i>Budos</i> sur D114	53
A droite au lieu-dit <i>Laulan</i> vers <i>Léogeats</i>	55,4
<i>Léogeats</i> - A droite vers <i>Le Bourg</i>	58
A gauche dans <i>Le Bourg</i> vers <i>Chemin de la Fontaine</i>	58,5
A droite sur D125	61
<b>MEILLEUR GRIMPEUR N°1 Sauternes - Château Lamothe</b>	<b>62</b>
<i>Sauternes</i> - Faire le tour de la place par la droite sur D125E1	62,4
Continuer à droite sur D125E1	62,8
A gauche direction <i>Landiras</i> sur D116E1	64,8
Continuer tout droit sur D116	66,3
A gauche vers <i>Budos</i> sur D118	69
Continuer tout droit sur D114	71,4
<b>MEILLEUR GRIMPEUR N°2 Budos</b>	<b>72,2</b>
<i>Budos</i> - A droite sur route de <i>Balizac</i> D118	72,3
A droite vers <i>Landiras</i> sur D11	76,2
Continuer sur D11	81,1
<b>MEILLEUR SPRINTER N°4 Illats</b>	<b>85,5</b>
A droite sur D117E2 vers l'autoroute	87,8
Continuer à gauche direction <i>Cérons</i> sur D117E2	88,4
A gauche sur D117	91,6
<b>ARRIVÉE Cérons terrains de sport D117</b>	<b>92</b>



## Récompenses

### AVANT LE DÉPART DE LA 1<sup>ère</sup> ÉTAPE EN LIGNE :

Maillot jaune + MAGNUM  
 Maillot rose leader 2eme cat + MAGNUM  
 Maillot bleu leader 3eme cat + MAGNUM  
 Maillot blanc meilleur jeune -23ANS + MAGNUM  
 3 Premiers du classement général  
 1er GERBE + TROPHE + MAGNUM  
 2ème 6 BTS  
 3ème 4 BTS

### A L'ARRIVÉE DE LA 1<sup>ère</sup> ÉTAPE EN LIGNE :

PREMIERS DE L'ETAPE :  
 1er GERBE + TROPHE + MAGNUM  
 2ème 6 BTS  
 3ème 4 BTS

Maillot jaune + JAMBON + GERBE  
 Maillot rose leader des 2ème cat + JAMBON + GERBE  
 Maillot bleu leader 3ème cat + JAMBON + GERBE  
 Maillot blanc meilleur jeune \_ 23 ans + JAMBON + GERBE  
 Maillot vert meilleur sprinter + JAMBON + GERBE  
 Maillot a pois meilleur grimpeur + JAMBON + GERBE

### A L'ARRIVÉE DU CONTRE-LA-MONTRE PAR ÉQUIPES

3 PREMIERES EQUIPES :  
 1ère EQUIPE TROPHE + 5 MAGNUMS  
 2ème EQUIPE 10 BTS  
 3ème EQUIPE 5 BTS  
 Maillot jaune + GERBE  
 Maillot rose + GERBE  
 Maillot bleu + GERBE



### A L'ARRIVÉE DE LA DERNIÈRE ÉTAPE

3 PREMIERS DE L'ETAPE :  
 1er + GERBE + TROPHE + MAGNUM  
 2ème 6 BTS  
 3ème 4 BTS

Maillot jaune vainqueur Tour Canton + JAMBON + GERBE + TROPHE  
 2ème 6 BTS  
 3ème 3 BTS  
 Maillot rose leader 2eme cat + JAMBON + GERBE + TROPHE  
 2ème 6 BTS  
 3ème 3 BTS  
 Maillot bleu leader 3eme cat + JAMBON + GERBE + TROPHE  
 2ème 6 BTS  
 3ème 3 BTS  
 Maillot blanc meilleur jeune + JAMBON + GERBE + TROPHE  
 2ème 6 BTS  
 3ème 3 BTS  
 Maillot rouge plus combatif du Tour + JAMBON + GERBE + TROPHE  
 2ème 6 BTS  
 3ème 3 BTS  
 MEILLEUR SPRINTER + JAMBON + GERBE + TROPHE  
 2ème 6 BTS  
 3ème 3BTS  
 MEILLEUR GRINPEUR + JAMBON + GERBE + TROPHE  
 2ème 6BTS  
 3ème 3 BTS  
 MEILLEURE EQUIPE TROPHE + 15 BTS  
 2ème 10 BTS

### **PARTENAIRES MAILLOTS :**

- **Conseil Général de la Gironde**
- **Communauté de Communes de Podensac**
- **VRD Aquitaine**
- **Atlantic Route**
- **InterMarché & Bricomarché Langoiran**
- **AXA**
- **Cycles Fontanel**

## **Programme du week-end**



### **VENDREDI 26 JUIN**

<b>18h00</b>	Jusqu'à 20h : Permanence à la salle polyvalente de Portets (retrait des dossards) <b>La salle se situe à proximité du groupe scolaire</b>
--------------	--

### **SAMEDI 27 JUIN**

<b>9h00</b>	Premier départ du CLM, lieu-dit « le Biot » à Soullignac. Puis départs successifs toutes les 1 minutes
A partir de <b>11h00</b>	Repas coureurs et accompagnateurs, salle des fêtes de Villenave-de-Rions
<b>11h30</b>	Publication des résultats du CLM
<b>13h30</b>	Réunion de consignes aux directeurs sportifs et accompagnateurs, podium officiel à Villenave-de-Rions
<b>13h45</b>	Présentation des équipes et signature au départ
<b>14h20</b>	Remise des maillots de leader aux 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> catégories
<b>15h00</b>	Départ de l'étape en ligne, bourg de Villenave-de-Rions
<b>18h00</b>	Remise des récompenses et publications des résultats à l'arrivée, à Villenave-de-Rions

### **DIMANCHE 28 JUIN**

<b>9h00</b>	Premier départ du CLM par équipe à Cérons face aux terrains de sport
<b>11h30</b>	Repas coureurs et accompagnateurs, salle des sports de Cérons
<b>11h30</b>	Publications des résultats du CLM
<b>11h45</b>	Remise des maillots de leader aux 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> catégories, salle des fêtes de Cérons
<b>14h30</b>	Départ de l'étape en ligne, face aux terrains de sport à Cérons comme le CLM par équipe
<b>18h00</b>	Remise des récompenses et protocole final, salle des fêtes de Cérons

# Logements



## Gîtes & chambres d'hôtes

- **ARBANATS**

### Domaine de Coulon

16 rue de Coulon 33640 ARBANATS  
05 56 67 27 56 / 03 07 24 45 56

### Clos Dupontet

3 rue Monteil 33640 ARBANATS  
05 56 27 22 31

- **BARSAC**

### Château de Camperos

Camperos 33720 BARSAC  
05 56 27 32 84 / 06 07 16 07 95  
www.chateau-de-camperos.com

### Les Vignes de Camperos

8 Camperos 33720 BARSAC  
05 56 27 15 47 / 06 87 53 71 45  
www.lesvignesdecamperos.com

### Les Palmiers du Port

20, le Port 33720 BARSAC  
09 65 19 85 43 / 06 24 72 33 43

### Château Dudon

33720 BARSAC  
05 56 27 29 38 / 06 08 24 66 28

### Domaine de Valmont

22 rue de la Gare 33720 BARSAC  
05 56 27 02 69 / 06 60 39 66 39

- **BUDOS**

### Le Souba

6 le Souba 33720 BUDOS  
05 56 62 53 77 / 06 76 18 13 37  
www.bnb-bordeaux-aromas.com

### La Burthe

La Burthe 33720 BUDOS  
05 53 87 52 10 / 06 65 68 97 15 / 06 86 31 10 94

- **CÉRON**

### Lahouaria & Frédéric Peyronnin

3 quartier Haouet 33720 CÉRON  
05 56 27 28 77 / 06 10 95 06 31  
www.haouetlesgraves.com

### Gîte Mary

37 rue Branly 33720 CÉRON  
05 56 27 01 60

- **ILLATS**

### La Fournière

60 Barrouil Ouest 33720 ILLATS  
05 56 27 27 08 / 06 10 46 80 16

### La Vigne Reine

1 le Mouréou 33720 ILLATS  
05 56 27 14 33  
www.lavignereine.com

### Fleur de Vigne

18 Barrouil 33720 ILLATS  
05 56 27 35 41

- **LANDIRAS**

### Mme JauffretDubourg

33 rue Henri Laval 33720 LANDIRAS  
06 83 25 43 90

### Le Petit Arnauton

16 maron 33720 LANDIRAS  
05 56 62 55 30 / 06 86 72 02 38  
www.chateau-arnauton.com

### Gîte Trenit

9 arrougeys 33720 LANDIRAS  
05 56 62 54 14 / 06 74 72 17 89

### Gîte Landry

17 rue Joachim de Chalup 33720 LANDIRAS  
05 56 62 50 85 / 06 86 31 15 50

### Château de Monbazan

Place de l'Eglise 33720 LANDIRAS  
05 56 62 42 82

### Claude Poyet

9 Petit Boiste 33720 LANDIRAS  
05 56 62 43 94  
Pagesperso-orange.fr/lecourteil/

- **PODENSAC**

### Angel Herranz

13 rue des anciennes Tuilières 33720 PODENSAC  
05 56 27 03 21

### Chartreuse de Montarvi

7 cours Xavier Moreau 33720 PODENSAC  
05 56 27 17 82 / 06 13 83 24 29  
http://chartreusedemontarvi.site.voila.fr

### Chambre d'Hôtes du Parc

1 rue du Mal. Leclerc 33720 PODENSAC  
05 56 27 47 72 / 06 62 66 47 72  
www.chambresdhoteshduparc.com

### Gîte des Graves

34 bis cours du Mal. Foch 33720 PODENSAC  
05 56 27 35 03 / 06 18 58 34 97  
www.gitesdesgraves33.fr

- **PORTETS**

### La Tour du Château Cabanieux

44 route du Courneau 33640 PORTETS  
05 56 67 22 01

### La Villa Saint Hilaire

1 plaçot Tardieu 33640 PORTETS  
05 56 81 54 23

### Domaine de Bellevue

33 route de Mathas 33640 PORTETS  
05 56 24 68 61 / 06 32 38 74 42

### Château de Beau-Site

35 route de Mathas 33640 PORTETS  
05 56 67 18 15

### Dominique Verinaud

Rue du Port-du-Roy 33640 PORTETS  
05 56 67 37 18

- **PREIGNAC**

### M & Mme Hougardy

Château les Grandes Vignes 33210 PREIGNAC  
05 56 63 36 67 / 06 86 23 72 10  
www.lesgrandesvignes.net

### Le Clos d'Espiet

20 lot. Le Clos d'Espiet 33210 PREIGNAC  
05 56 76 81 15 / 06 83 26 43 68

### Denise Arendsen

21 QuariterLamothe 33210 PREIGNAC  
05 56 76 85 36

- **PUJOLS-SUR-CIRON**

### Domaine de Mareuil

10 route d'illats 33210 PUJOLS-SUR-CIRON  
09 62 08 73 90 / 06 07 36 88 09

### M & Mme Miché

Quartier Cap de Hé – 33210 PUJOLS-SUR-CIRON  
05 56 76 63 40

- **ST-MICHEL-DE-RIEUFRET**

### La Chênaie

6 route de Cabanac 33720 ST MICHEL DE  
RIEUFRET  
05 56 62 59 25 / 06 08 94 06 36

### La Canissière

Route de Lugot – 4 Sanots  
33720 ST MICHEL DE RIEUFRET  
05 56 62 44 71

- **VIRELADE**

### M & Mme Cruse

Moderis 33720 VIRELADE  
05 56 27 20 95

## Chalets de vacances

### Domaine « Le Roi Kysmar »

1 A la Garenne  
33730 VILLANDRAUT  
05 56 25 33 91  
www.le-roi-kysmar.com

Chalets de 2 chambres pour 5 ou 7 personnes  
2 WC + électroménager  
Piscine chauffée, jacuzzi, tennis...

# Bulletin d'engagement



A retourner avant le 14 Juin 2015, accompagné du règlement par chèque à l'ordre du « Guidon Portésien », à cette adresse :

M. COUSSEAU Michel  
« Tour du Canton de Podensac »  
8 Grand Rue  
33640 PORTETS

NOM DE L'EQUIPE/CLUB : .....

Composition équipe 1

NOM	PRENOM	Catégorie	N° Licence

Composition équipe 2 (sous réserve de places disponibles – engagement et caution restitués si plus de places)

NOM	PRENOM	Catégorie	N° Licence

Directeur sportif :

NOM	PRENOM	N° Licence

<b>EQUIPE 1</b>	
Repas : 12 € x .....	= €
Engagement : 32 € x .....	= €
<b>Caution transpondeurs :</b>	<b>50 €</b>
<b>Caution radios :</b>	<b>50 €</b>
<b>TOTAL : .....</b>	<b>€</b>
<b>EQUIPE 2</b>	
Repas : 12 € x .....	= €
Engagement : 32 € x .....	= €
<b>Caution transpondeurs :</b>	<b>50 €</b>
<b>Caution radios :</b>	<b>50 €</b>
<b>TOTAL : .....</b>	<b>€</b>

## CHAQUE EQUIPE DOIT FAIRE PARVENIR TROIS CHEQUES :

- UN POUR LE MONTANT DES ENGAGEMENTS + REPAS
- UN POUR LA CAUTION DES TRANSPONDEURS DE 50€ PAR EQUIPE
- UN POUR LA CAUTION DES RADIOS DE 50€ PAR EQUIPE

Renseignements :

06 37 35 09 02

cousseami@wanadoo.fr

contact@guidonportesien.fr

http://www.guidonportesien.fr